

ARRETE

Le maire de la commune de MIGLOS

Vu le code des collectivités territoriales,

Considérant que la montée des éleveurs sur l'estive se déroulera du vendredi 31 mai 2024 au lundi 03 juin 2024 inclus,

ARRETE

LE STATIONNEMENT DE TOUT VEHICULE EST INTERDIT
SUR LA ROUTE PRINCIPALE D'ARQUIZAT

du cimetière au restaurant La Taverne
du vendredi 31 mai 2024 au lundi 03 juin 2024 inclus

Le Maire de MIGLOS,

Le commandant de la gendarmerie de TARASCON,

Sont chargés par tous les moyens légaux mis à leur disposition de faire respecter le présent arrêté.

Fait à MIGLOS le 17 mai 2024

Le Maire,

Sébastien LACROIX



Date de transmission de l'acte: 17/05/2024

Date de reception de l'AR: 17/05/2024

009-210901922-AR_003_2024-AR

A G E D I